

FLUORESCEINE

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010
Date d'émission: 23-12-2010 Version: 4.3
Date de révision: 10-01-2011
12-05-2014 FR (français) 1/5

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Type de produit chimique : Mélange
Nom commercial du produit : FLUORESCEINE
Color Index/ Nature chimique : C.I. Acid Yellow 73
Caractérisation chimique : colorant xanthène

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Catégorie d'usage principal : Colorant pour l'industrie.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PROGALVA ENERGIES
25 Route de Saulx les Chartreux
91165 Champlan Cedex - FRANCE
Tel. 01.69.34.46.50 – Fax 01.69.09.02.77
info@progalva.com / www.progalva.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence INRS / ORFILA : +33(0)145425959, Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau. <http://centres-antipoison.net>

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Eye Irrit. 2 H319
Texte clair des phrases H, voir sous section 16.

2.1.2. Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

2.1.3. Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas de données disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques (CLP) : GHS07 
Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence (CLP) : P264 - Se laver mains et le visage soigneusement après manipulation.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.2.2. Étiquetage selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :
Xi - Irritant
Phrases R : R36 - Irritant pour les yeux.
Phrases-S : S2 - Conserver hors de la portée des enfants.
S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

2.3. Autres dangers

Pas de données disponibles
description: : colorant xanthène
Color Index/ Nature chimique : C.I. Acid Yellow 73

3. Composition du produit

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom identificateur de produit % Classification selon la directive 67/548/CEE

disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate
(Constituant)
(n° CAS)518-47-8 / (No CE)208-253-0 / 70 - 95 Xi; R36

Nom Identificateur de produit % Classification selon l'ordonnance (CE) N°1272/2008 [UE-GHS/CLP]

disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate

(Constituant)

(n° CAS) 518-47-8

(No CE) 208-253-0

70 - 95 Eye Irrit. 2, H319

Teneur en taux de R-, H- et EUH (si mentionné): voir paragraphe 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Premiers soins après inhalation : En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.

Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Premiers soins après ingestion : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : Il peut être un irritant.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : coloration de la peau. Il peut y avoir une légère irritation au site de contact.

Symptômes/lésions après contact oculaire : coloration des yeux. Irritant.

Symptômes/lésions après ingestion : Il peut être un irritant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données disponibles

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : eau brumeaux, dioxyde de carbone (CO₂), mousse et poudre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'explosion : Risque d'un coup de poussière.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection des pompiers : Utiliser une protection respiratoire adéquate.

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas de données disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas de données disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir à l'état sec avec précaution. Laver abondamment à l'eau les résidus.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir aussi l'article 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter la formation de poussière. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Lieu de stockage : Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage. Conserver le récipient bien fermé. À conserver au frais et au sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Dégagement de poussières: masque antipoussière. Gants. Vêtements de protection. Lunettes de protection.

Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

Protection oculaire : Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection voies respiratoires : masque antipoussière.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence : Poudre.

État physique : Solide

Couleur : orange. vert.

Odeur : aucun.

pH : 8-10 (20°C, 10 g/l)

Point de fusion : Pas de données disponibles

Point d'ébullition : Pas de données disponibles

Point d'éclair : non applicable

Limites explosives (g/m³) : non applicable

Pression de la vapeur : non applicable

Densité relative : Pas de données disponibles

Densité : 0,6-0,7 g/cm³

Solubilité dans l'eau : 50 g/l (100°C)

Température d'auto-inflammation : Pas de données disponibles

Température de décomposition : > 100 °C

Viscosité : non applicable

9.2. Autres informations

Pas de données disponibles

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de données disponibles

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

10.4. Conditions à éviter

des températures élevées.

10.5. Matières incompatibles

Agents réducteurs. Acide fort.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Graves dommages et / ou irritations oculaires : Provoque une sévère irritation des yeux.

FLUORESCÉINE

DL50 orale rat > 2000 mg/kg

ATE (par voie orale) mg/kg

disodium 2-(3-oxo-6-oxidoxanthen-9-yl)benzoate (518-47-8)

DL50 orale rat > 2000 mg/kg

ATE (par voie orale) mg/kg

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de données disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas de données disponibles

12.6. Autres effets néfastes

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Revaloriser en se conformant aux dispositions administratives.

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas déverser à l'égout.

Recommandations de traitement des déchets : Envisager le recyclage.

14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de données disponibles

15.1.2. Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK) : 1 - Présente un faible danger pour l'eau

WGK remarque Estimée à partir des composants.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de données disponibles

16. Autres informations

Indications de changement : Considérations relatives à l'élimination, Premiers secours, Mesures de lutte contre l'incendie, Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle, Manipulation et stockage, Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Teneur en taux de R-, H- et EUH:

Eye Irrit. 2 Serious Eye Damage/Irritation Category 2

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

R36 Irritant pour les yeux.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.